

## COMMUNIQUE DE PRESSE - L'OBSERVATOIRE

---

### **Argentine : L'Observatoire condamne la campagne de diffamation dirigée contre l'ONG HIJOS**

**Paris-Genève, 20 avril 2018 - L'Observatoire pour la Protection des défenseurs des droits de l'homme, programme conjoint de la FIDH et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), a reçu des informations inquiétantes au sujet de propos diffamatoires tenus à l'encontre de membres de l'organisation de défense des droits humains HIJOS, dont Mme Silvina Stirnemann, représentante de HIJOS-Paris.**

D'après les informations reçues, M. Mario Sandoval, ancien policier de Buenos Aires, actuellement domicilié en France et faisant l'objet d'une demande d'extradition en Argentine dans le cadre de poursuites pour crimes contre l'humanité commis pendant la dernière dictature civilo-militaire (1976-1983), a publié le 7 avril 2018 sur le site internet *Prisionero en Argentina* un article intitulé « Le G20 doit rencontrer l'organisation criminelle HIJOS : Pourquoi une telle complaisance de la part des pouvoirs publics ? »<sup>1</sup>. Dans cet article, il tient des propos diffamatoires à l'encontre de l'organisation de défense des droits de l'homme HIJOS et les qualifie d'organisation criminelle.

*Hijos e Hijas por la Identidad y la Justicia contra el Olvido y el Silencio* (HIJOS) est une organisation de défense des droits humains qui regroupe des enfants de disparus, de victimes d'assassinat, de prisonniers politiques et d'exilés sous la dictature. Elle est active dans plusieurs régions d'Argentine et compte des délégations dans plusieurs villes étrangères.

Dans l'article qu'il consacre à l'organisation, M. Sandoval émet des propos diffamatoires tels que : « *Ce sont des groupes de pression ou de groupes de choc qui agissent en toute impunité sur le territoire du pays car ils savent que ni l'État ni la justice ne vont intervenir. Il s'agit en réalité d'une entité parapublique voire d'une administration publique et non pas d'une ONG ou d'une organisation à but non lucratif qui serait distincte du pouvoir politique. Nul ne peut le nier* ».

M. Sandoval ne lésine pas non plus sur les termes péjoratifs et mensongers dont il affuble les activités prétendument illégales de l'organisation : « *Les membres de HIJOS commettent des actes délictueux de manière organisée, en se répartissant les rôles et en effectuant une reconnaissance préalable des lieux et des personnes qu'ils prétendent dénoncer (délits visés aux articles 45, 46, 54, 56 et 201 du Code pénal [argentin]). Ils incitent à commettre des délits (article 209 du Code pénal), font l'apologie publique du crime (article 213 du Code pénal) et commettent constamment des atteintes à l'honneur (articles 109 à 117 bis du Code pénal)* ».

De même, M. Sandoval a accompagné son article de photos de membres de l'organisation, sans aucune justification et avec pour seul dessein de rendre publique leur identité et de leur attribuer les faits dont il accuse le groupe.

L'Observatoire condamne cette campagne de diffamation à l'encontre des membres de l'organisation HIJOS, qui se consacrent à des activités légitimes de défense des droits humains, et appelle instamment les autorités argentines et françaises à garantir leur sécurité et leur intégrité physique et morale.

*L'Observatoire, partenariat de la FIDH et de l'OMCT, a vocation à protéger les défenseurs des droits de l'Homme victimes de violations et à leur apporter une aide aussi concrète que*

---

<sup>1</sup> [prisioneroenargentina.com/index.php/2018/04/08/el-g20-se-entrevistara-con-hijos-que-es-una-organizacion-delictiva-por-que-la-proteccion-desde-el-estado/](http://prisioneroenargentina.com/index.php/2018/04/08/el-g20-se-entrevistara-con-hijos-que-es-una-organizacion-delictiva-por-que-la-proteccion-desde-el-estado/)



L'Observatoire pour la  
Protection des Défenseurs  
des Droits de l'Homme

possible. La FIDH et l'OMCT sont membres de [ProtectDefenders.eu](https://www.protectdefenders.eu), le mécanisme de l'Union européenne pour les défenseurs des droits de l'Homme mis en œuvre par la société civile internationale.

**Pour de plus amples informations, merci de contacter :**

- FIDH: Samuel Hanryon / Maryna Chebat: (+ 33) 1 43 55 25 18; José Carlos Thissen: +51 95 41 31 650
- OMCT: Miguel Martín Zumalacárregui / Juliette Cheanne: (+41) 22 809 49 39